

Les récits des CBE : un support pour l'évaluation

APES-ULg

Mai 2012

L'évaluation doit pouvoir refléter des éléments aussi variés que les caractéristiques des actions mises en place dans l'école, à l'initiative de la CBE ou parallèlement à celle-ci ; les modalités d'organisation et la composition des CBE ; les autres dispositifs/groupes avec lesquels la CBE entretient des liens à l'intérieur d'un établissement, le type de support demandé aux accompagnateurs, les ressources mobilisables internes à l'établissement ou externes à celui-ci, etc. Ces informations évoluent de trimestre en trimestre, parfois de mois en mois. La CBE imaginée dans le dossier de candidature, mise en place la première année, et se développant la deuxième année ne présentera pas tout à fait la même image.

L'équipe de l'APES-ULg a donc créé un « **canevas** » au centre duquel se trouve la CBE d'un établissement. Ce canevas permet de classer toutes les informations relatives à chaque CBE en notant bien le moment et la source de chaque information : les dossiers de candidature [Candi], les renseignements exposés dans les interventions lors des journées territoriales de janvier [JT1], les feuilles de route remplies par les accompagnateurs/trices [FDR], les récits complétés par les écoles. Grâce au logiciel d'analyse qualitative, on peut analyser puis modéliser les informations disponibles

- soit de façon transversale sur l'ensemble des établissements ou sur des sous-groupes, pour faire apparaître des régularités dans les modalités de mise en place,
- soit de façon particulière, par école, pour rendre possible l'analyse systémique de la complexité du contexte dans lequel se développent les CBE (base pour **les récits**).

Ce canevas sert donc de trame au récit de chaque CBE. L'écriture de ces récits se fait progressivement au fil des deux ans, à des rythmes variables selon les établissements, afin de tenir compte des contextes d'implantation différents des CBE. Mais les récits seront déroulés selon une structure commune. Le canevas passe en revue les éléments suivants :

A. Des éléments factuels liés à la CBE et à son action

- La cellule bien-être elle-même, sa composition, ses modalités d'organisation, ses interactions avec l'accompagnateur, sa permanence.
- Ce que fait la CBE pour se faire connaître, développer un projet pour l'établissement, mobiliser à l'intérieur de l'école, développer des partenariats, durer, ...
- Les actions que la CBE coordonne ou que la CBE met en place au bénéfice des élèves, des enseignants, etc.
- Les effets que l'on peut observer sur la vie à l'école ou sur les comportements et le vécu des différents acteurs de l'école, en lien avec le bien-être.

B. Des éléments motivationnels

- Ce qui met en mouvement : ce qui a été à l'origine de l'inscription de l'établissement dans le dispositif (une personne, une situation, des expériences antérieures, etc.), ce qui motive les personnes porteuses de la dynamique CBE, mais aussi ce qui mobilise le reste de la communauté scolaire pour des actions ou des projets spécifiques, etc.

- Des bénéfices/des bénéficiaires d'une amélioration du bien-être : élèves, enseignants, directions, éducateurs, parents, climat de l'école, image de l'établissement, accrochage scolaire, réussite scolaire, etc.

C. Des éléments d'appui (facilitateurs/adjuvants) ou de résistance (freins/opposants)

- Ces éléments peuvent être liés à l'environnement extérieur de l'établissement : sa localisation, ses implantations, les infrastructures dont il dispose, la disponibilité des partenaires ou le type d'appui qu'ils fournissent, ...
- Ils peuvent aussi être internes à l'établissement : élément liés à l'organisation de l'établissement, aux sections qu'il organise, à son projet d'établissement, à la stabilité de l'équipe éducative ou aux caractéristiques de sa population, au manque de moyens financiers ou humains, ...
- Ils peuvent concerner un outil ou une démarche particulièrement dynamisante, des projets ou procédures déjà implantés dans l'établissement ou encore des organes de concertation existants, ...
- Ils peuvent enfin toucher à la CBE elle-même : son ancrage et sa reconnaissance dans l'établissement, les moyens qui lui sont donnés, ses modes d'organisation, le manque de temps, ...

Objectifs et modalités de construction des récits

Objectifs

- Donner aux CBE l'occasion de formaliser leur expérience en cours de construction et d'en garder trace, secondairement être utilisé comme rapport d'activité.
- En faire un outil réflexif qui pourrait servir de support à des interactions avec l'accompagnateur.
- Etre utile pour l'évaluation : tirer des transversalités sur base des récits de toutes les CBE mais aussi tirer des enseignements sur les configurations complexes dans lesquelles les CBE se déploient.

Construction itérative

Le récit de chaque Cellule Bien-être est destiné à être enrichi, complété par ses représentants à plusieurs moments. Le but recherché est de pouvoir suivre l'évolution de la CBE grâce à l'enrichissement progressif de son récit. Pour ce faire, les deux années scolaires dédiées au projet pilote sont subdivisées en plusieurs périodes, séparées par des « temps d'arrêts ». Après chacun de ces temps d'arrêt, les informations supplémentaires ajoutées au récit par les CBE et leurs accompagnateurs seront complétées dans le canevas (dans le logiciel) par l'APES-ULg pour produire un récit restructuré pour la fois suivante.

Quatre périodes et trois temps d'arrêts sont prévus pour revisiter, valider puis encoder les récits des CBE :

- *Mai 2011 : le dossier de candidature*
- *Mai 2012 : l'évolution de la CBE de septembre 2011 à mai 2012 (1^{ère} année)*
- *Novembre 2012 : l'évolution de la CBE de juin 2012 à novembre 2012, à la charnière des deux années scolaires*
- *Mai 2013 : l'évolution de la CBE de décembre 2012 à avril 2013 (2^{ème} année)*